

## ANNEXE EAU PLUVIALE

### Annexe 9 : Commune de Gémenos

#### 1°/ Présentation générale

La commune de Gémenos est divisée en deux bassins versants.

Le premier est composé en grande partie des montagnes de Gémenos au nord et à l'est. Les eaux pluviales transitent dans les zones urbaines de Gémenos principalement par le ruisseau du Fauge enterré au niveau du centre-ville. Celui-ci s'écoule vers le sud-ouest et se déverse dans la Grande Maïre au droit de la limite avec Aubagne. Une partie des eaux pluviales urbaines est aussi infiltrée par un bassin situé dans le quartier de Plein-Soleil.

Le second bassin versant est composé des montagnes au sud de Gémenos d'où s'écoule la Grande Maïre. Celle-ci se dirige vers Aubagne par la ZAC de Jouques où la petite Maïre y déverse les eaux issues des zones urbaines et du complexe sportif au nord de la ZAC.

Les eaux pluviales transitent par 11,3 km de ruisseau naturel, de 11,8 km de réseau aérien et de 12,6 km de canalisations. La commune compte 3 ouvrages de rétention d'un volume total estimé à 20 100 m<sup>3</sup>.

#### 2°/ Exutoires

Les eaux pluviales de la commune se rejettent dans :

- le Fauge par l'intermédiaire de 3 exutoires ;
- la petite Maïre par l'intermédiaire de 3 exutoires ;
- la Grande Maïre via 1 exutoire.

La Grande Maïre récupère aussi les eaux d'un bassin de rétention vidangé par pompage et transite par le bassin de la Grand Lagune.



### 3°/ Schéma du réseau actuel :

Gémenos  
Carte du réseau pluvial

Légende

- Station de pompage
- Bassin rétention

Réseau pluvial

- Naturel ciel ouvert
- Ciel ouvert
- Souterrain

▭ Limite communale

0 200 400 600 800 1000 m

